

Observation n°177 du 13/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposée à l'érection de cette nouvelle centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur la commune de Doussay.

Le promoteur indique que l'une des raisons principales pour ce projet à Doussay est la fourniture d'électricité.

Cela est faux : quand il n'y a pas de vent, quand le facteur de charge est de zéro, les foyers de Doussay se retrouvent avec ZERO électricité. ZERO. Et nous avons besoin d'électricité TOUS les jours. L'électricité produite par ces éoliennes est donc de très mauvaise qualité.

D'autres parts, les considérations sociales sont importantes dans l'acceptation d'un tel parc à Doussay. Quel est l'impact sur l'emploi dans la région ou en France dans la fabrication de ces aérogénérateurs ? ZERO, que ce soit Vestas, Siemens Gamesa, Nordex etc...100% de ces éoliennes, 100% de la Valeur ajoutée comptable est réalisée à l'étranger.

Le PDG de Nordex Acciona a d'ailleurs récemment confirmé, en parlant des coûts inquiétants du transport, que 85% de ses pièces sont fabriquées en Chine, jusqu'à 95% quand on parle des pièces comme des arbres à cames.

Doussay n'aura donc que les inconvénients, aucun avantage sans parler de la ruine immobilière de tous les foyers vivants aux alentours.

Je suis dans le cadre de ma profession en contact avec tous les managements de ces sociétés en plus des RWE, Orsted, Voltalia etc... et je connais bien ce « milieu ». Une centrale éolienne est une pompe à subventions, a amortissement fiscale dérogatoire, a effets de leviers afin de minimiser les impôts et maximiser les IRR. Cela n'a rien à avoir avec la décarbonation et ce projet de Doussay en est un parfait exemple.

Merci de refuser ce parc éolien de Doussay.

Cordialement,

Anaïs Cheron